

Fiche de données de sécurité conformément au SIMDUT 2015



1 Identification

Nom du produit : Firestop97

Fabricant : The Sansin Corporation
111 MacNab Ave
Strathroy, ON, Canada N7G 4J6
Tel : 1-519-245-2001

En cas d'urgence : Au Canada, appeler CANUTEC au 613-996-6666

En cas d'urgence : Aux États-Unis, appeler CHEMTREC : 800-424-9300. À l'extérieur des États-Unis, appeler au 703-527-3887

Usage recommandé : Produit de finition intérieur pour les bois et composites.

2 Identification des dangers

Risques pour la santé :

Irritation oculaire Catégorie 2A
Ingestion Catégorie 3
Irritation cutanée Catégorie 3

Pictogrammes :



Mentions de danger : Avertissement

Mentions de danger :

Dangers physiques : Aucun

Dangers pour la santé :

- Cause des irritations oculaires
- Cause des irritations cutanées légères
- Peut provoquer de la somnolence ou des étourdissements

Conseils préventifs :

Prévention : - Porter des gants, des vêtements et des lunettes de protection

- Bien nettoyer les zones touchées après manipulation.

Action à prendre : - S'il y a contact avec les yeux : Rincer abondamment les yeux à l'eau claire le plus rapidement possible. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

- Si ingéré : Rincer la bouche. Boire une grande quantité d'Eau. Ne pas faire vomir (risque d'inhalation). Consulter un médecin immédiatement.

- S'il y a contact avec la peau : Rincer et laver abondamment avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Entreposage : - Garder le contenant bien fermé. Entreposer à une température supérieure à 5°C [41 °F], puisque le produit peut être endommagé par le gel, et en dessous de 35°C [95°F].

Élimination : - Disposer du contenant et du contenu selon les réglementations locales, régionales et fédérales.

Classification NFPA/HMIS (Échelle 0-4) :

0 = Danger minimal

4 = Risques graves

SANTÉ=1 FEU=0 RÉACTIVITÉ=0 RISQUES PHYSIQUES : N/A

Équipement de protection : Porter des gants de protection et des lunettes de protection.

3 Composition/Information sur les Ingrédients

Nom des ingrédients dangereux : en masse	No CAS :	%
Propane 1,2-diol 1,2-Dihydroxypropane	25265-77-7	0.1-1.0
2-amino-2-méthyle-1-propanol	124-68-5	0.1-1.0

4 Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires :

Contact avec les yeux : - Rincer immédiatement les yeux avec une grande quantité d'eau durant plusieurs minutes. Enlever les lentilles oculaires s'il y a lieu. Continuer à rincer pour une période minimale de 20 minutes. Consulter un médecin.

Inhalation : - Exposer la victime à l'air frais et la laisser se reposer dans une position confortable. Consulter un médecin.

Contact avec la peau : - Retirer immédiatement tout vêtement contaminé. Rincer la peau avec de l'eau/ laisser sous le jet d'Eau pour un minimum de 15 minutes. Laver les vêtements. Consulter un médecin.

Ingestion : - Rincer la bouche avec de l'eau. Retirer les dentiers s'il y a lieu. Si le produit a été ingéré et que la personne est consciente, administrer de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf si indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés :
Effets aigus potentiels sur la santé :

Contact avec les yeux : Aucun effet significatif ou danger critique.

Inhalation : Aucun effet significatif ou danger critique.

Contact avec la peau : Aucun effet significatif ou danger critique.

Ingestion : Aucun effet significatif ou danger critique.

Signes et symptômes d'une surexposition :

Contact avec les yeux : Aucun effet significatif ou danger critique.

Inhalation : Aucun effet significatif ou danger critique.

Contact avec la peau : Aucun effet significatif ou danger critique.

Ingestion : Aucun effet significatif ou danger critique.

Signes et symptômes d'une surexposition :

Notes au médecin : Traiter de façon symptomatique. Contacter immédiatement un spécialiste antipoison si de grandes quantités sont ingérées ou inhalées.

Traitements spécifiques : Aucun traitement spécifique.

Protection des secouristes : Aucune action ne doit être prise impliquant un risque pour la personne ou sans formation appropriée. S'il y a un soupçon que les fumées soient encore présentes, le secouriste doit porter un masque approprié ou un appareil respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne qui apporte une aide de prodiguer le bouche à bouche. Bien laver les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les retirer ou porter des gants.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie, vaporiser d'eau (brume), de mousse, de produit chimique sec ou de CO₂.

Moyen d'extinction non approprié : Aucun de connu.

Dangers spécifiques découlant du produit chimique : Ce produit est toxique pour la vie aquatique. L'eau contaminée par ce produit doit être contenue et retenue pour éviter les décharges dans les voies navigables, égouts ou drains.

Produits de décomposition thermique dangereux : Aucune donnée spécifique.

Actions de protection spéciale pour les pompiers : Aucune mesure spéciale nécessaire.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) muni d'une pièce faciale intégrale opérée en mode de pression positive.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions, équipements de protection et mesures d'urgence :

Pour le personnel autre que le personnel d'urgence : Aucune action ne doit être prise impliquant un risque personnel ou sans formation adaptée. NE pas laisser entrer le personnel inutile ou non protégé. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou émanations. Ventiler adéquatement. Porter un respirateur adapté lorsque la ventilation est inappropriée. Porter l'équipement de protection approprié.

Pour les intervenants d'urgence : Si des vêtements spécialisés sont nécessaires pour faire face au déversement, prendre note de toute information figurant à la section 8 sur les matériaux appropriés et

inadaptés. Voir aussi les informations "pour le personnel autre que le personnel d'urgence".

Précautions environnementales : Éviter la dispersion du produit renversé, le ruissellement, le contact avec le sol, avec les cours d'eau, les égouts et les drains. Informer les autorités concernées si le produit a causé une pollution environnementale (égouts, cours d'eau, sol ou air). Peut être dangereux pour l'environnement si le produit est libéré en grande quantité. Recueillir le produit déversé.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Petit déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Déplacer les contenants hors de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et nettoyer. Absorber alternativement avec un produit sec inerte et le placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Disposer du produit par l'entremise d'un entrepreneur licencié.

Déversement important : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Déplacer les contenants hors de la zone de déversement. Approcher du lieu de déversement dans le sens du vent. Empêcher que le produit ne pénètre dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les espaces confinés. Nettoyer les déversements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et collecter les déversements à l'aide de matériel absorbant non combustible comme du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre diatomée et placer le tout dans un contenant pour en disposer conformément aux réglementations locales (voir section 13).

7 Manutention et stockage

Précautions relatives à la sécurité de manutention :

Mesures de protection : Revêtir l'équipement de protection personnel approprié (voir section 8). Ne pas transporter tant que les mesures de précautions ne sont pas lues et comprises. Ne pas mettre le produit en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer ou inhaler les vapeurs et émanations. Conserver le produit dans son contenant original ou dans un récipient fait de matériaux compatibles, maintenir le contenant bien fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les contenants vides peuvent contenir des traces et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le contenant.

Conseil sur l'hygiène Générale au travail : Manger, boire et fumer devraient être interdits dans les zones où le matériel entreposé, transporté ou en cours d'utilisation. Les travailleurs devraient laver leurs mains et leur visage avant de manger, boire ou fumer. Voir la section 8 pour des informations et mesures d'hygiène additionnelles. Retirer les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les aires prévues pour manger (aire de restauration).

Conditions de sécurité de stockage et incompatibilités : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri du soleil dans un endroit sec, frais et bien aéré loin des matériaux incompatibles (voir section 10) et loin de la nourriture et breuvages. Verrouiller l'endroit d'entreposage. Maintenir les contenants bien fermés jusqu'à ce qu'ils soient prêts à l'emploi. Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus debout pour éviter les fuites. Ne pas entreposer dans des contenants non étiquetés. Utiliser un contenant approprié pour éviter une contamination environnementale.

8 Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

Paramètres de contrôle :

Limites d'expositions professionnelles :

Nom de l'ingrédient :	Limites d'exposition :
Propane 1,2-diol 1,2-Dihydroxypropane	Aucune donnée disponible.
2-amino-2-méthyle-1-propanol	Aucune donnée disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés : Si les opérations de l'utilisateur génèrent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou des émanations quelconques utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés de façon à maintenir l'exposition des travailleurs aux polluants atmosphériques en dessous des limites légales recommandées.

Contrôle de l'exposition environnementale : Les émissions provenant de l'équipement de ventilation ou du processus de travail doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.

Mesures de protection individuelles :

Mesures d'hygiène : Laver les mains, avant-bras et le visage soigneusement après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer ou d'utiliser les toilettes et à la fin de la période de travail. Des techniques appropriées devraient être utilisées pour enlever les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Protection faciale/oculaire : Des lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée devraient être utilisées lorsqu'une évaluation des risques indique que c'est nécessaire pour éviter l'exposition aux éclaboussures de liquide, aux émanations, aux gaz ou aux poussières. S'il y a contact direct est possibles, la protection suivante doit être adoptée, à moins qu'une évaluation indique un degré de protection plus élevé : Lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.

Protection cutanée : Des gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à la norme approuvée devraient être utilisés en tout temps lors de la manipulation de produits chimiques si un risque indique que c'est nécessaire. Des équipements de protection individuels pour le corps et les chaussures appropriés devraient être choisis en fonction de la tâche à accomplir et devraient être approuvés par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire : Utiliser un masque respiratoire approuvé NIOSH bien ajusté, un appareil respiratoire filtrant ou un respirateur homologué à adduction d'air pur si un risque implique que cela est nécessaire.

9 Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide.

Couleur : Blanc opaque

Odeur : Légère odeur d'aminé

Seuil d'odeur : Non disponible.

pH : 8.0 – 9.0

Point de fusion : Non disponible.

Point d'ébullition : >100°C (ou 212°F)

Point d'éclair : Non disponible.

Taux d'évaporation : Non disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) : Non disponible.

Limite inférieure d'explosivité : Non disponible.

Limite supérieure d'explosivité : Non disponible.

Pression de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur : Non disponible.

Densité relative : 1.15 – 1.20

Solubilité : Soluble dans l'eau.

Coefficient de partage – n-octanol/eau : Non disponible.

Température d'auto-ignition : Non disponible.

Température de décomposition : Non disponible.

Viscosité : 20-30 secondes (Zahn #4 cup) @ 21°C

10 Stabilité et Réactivité

Réactivité : Non disponible.

Stabilité chimique : Ce produit est stable chimiquement.

Possibilité de réaction dangereuse : Sous les conditions normales de stockage et d'utilisation des réactions dangereuses peuvent se produire.

Conditions à éviter : Protéger du gel

Matériaux incombustibles : Réaction ou incompatibilité avec les matériaux suivants : Matériaux oxydants.

Produits de décomposition dangereux : Sous les conditions normales de stockage et d'utilisation aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

11 Données toxicologiques

Effets toxiques aigus :

Produit/nom de l'ingrédient :

Propane 1,2-diol 1,2-Dihydroxypropane

Résultat : DL50 Orale

Dose espèce : Rat

Exposition : 4410 mg/kg

Produit/nom de l'ingrédient :

2-amino-2-méthyle-1-propanol

Résultat : DL50 Orale**Dose espèce :** Rat**Exposition :** 2,900 mg/kg**Pour :** Propane 1-2-diol 1,2-Dihydroxypropane, 2-amino-2-méthyle-1-propanol**Irritation/Corrosion :** Aucune donnée disponible.**Sensibilisation :** Aucune donnée disponible.**Cancérogénicité :** Aucune donnée disponible.**Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition unique) :** Aucune donnée disponible.**Danger en cas d'aspiration :** Aucune donnée disponible.**Produit/nom de l'ingrédient :**

Aucune donnée disponible.

Information sur les voies d'entrées possibles : Contact cutané. Contact oculaire. Ingestion.**Effets potentiellement aigus sur la santé :****Contact avec les yeux :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Inhalation :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Contact avec la peau :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Inhalation :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Symptômes relatifs aux caractéristiques toxicologiques, chimique et physiques :****Contact avec les yeux :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Inhalation :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Contact avec la peau :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Inhalation :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Effets immédiats, à retards ou chroniques suite à l'exposition à court et long terme :****Effets immédiats potentiels :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Effets à retardement potentiels :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Exposition à long terme :****Effets immédiats potentiels :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Effets à retardement potentiels :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Effets chroniques potentiels sur la santé :****Général :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Cancérogénicité :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Tératogénicité :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Effets sur le développement :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Effets sur la fertilité :** Aucun effet significatif ou danger critique.**Mesures numériques de la toxicité – Mesures de toxicité aiguës :**

Aucun effet significatif ou danger critique.

12 Données écologiques**Toxicité :****Produit/nom de l'ingrédient :** Propane 1-2-diol 1,2-Dihydroxypropane**Résultat :** EC50 : 18.4 mg/L**Espèce :** algues vertes**Exposition :** 72 heures**Résultat :** LC50 : 30 mg/L**Espèce :** poisson-de-boule**Exposition :** 96 heures**Produit/nom de l'ingrédient :** 2-amino-2-méthyle-1-propanol**Résultat :** LC50 : 193 mg/L**Espèce :** Daphnia magna [puce d'eau]**Exposition :** 48 heures [essai statique]**Résultat :** EYC50: 565.5 mg/L**Espèce :** Scenedesmus subspicatus [Algue]**Exposition :** 72 heures [essai statique]**Résultat :** LC50 : 190 mg/L**Espèce :** Bluegill sunfish**Exposition :** 96 heures [essai statique]**Pour :** Propane 1-2-diol 1,2-Dihydroxypropane, 2-amino-2-méthyle-1-propanol**Persistence and dégradabilité :** Aucune donnée disponible.**Potentiel de bioaccumulation :****Résultat :** Aucune donnée disponible.**Mobilité dans le sol :****Coefficient de répartition Sol/eau (Koc) :** Aucune donnée disponible.**Autres effets néfastes :** Aucune donnée disponible.**13 Données sur l'élimination****Méthodes d'élimination :** La génération de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. La disposition de ce produit doit être effectuée conformément à toutes les exigences des autorités locales, régionales et fédérales. Disposer des produits excédentaires et non recyclables par l'entreprise d'un entrepreneur agréé. Des précautions doivent être prises lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les récipients ou contenants vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éviter la dispersion, le ruissellement et le contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et les drains s'il y a déversement.**14 Informations relatives au transport**

	Classification ADR	IMDG	IATA
No ONU.	Non Réglementé	Non Réglementé	Non Réglementé
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-
Dangers environnementaux	Aucun	Aucun	Aucun
Info additionnelles.	-	-	-

AERG : Non applicable.**Précautions spécifiques pour l'utilisateur :** Non applicable.**15 Informations sur la réglementation****Statut CEPA :** Tous les constituants de ce produit sont répertoriés sur la liste des substances domestiques (DSL).**Statut d'inventaire TSCA :** Tous les constituants de ce produit sont répertoriés dans la liste TSCA.**EINECS :** Tous les ingrédients apparaissent sur la liste de l'EINECS ou y sont exemptés.**Proposition 65 de la Californie :**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Codes NFPA :**Santé : 1 Feu : 0 Réactivité : 0 Spécial : N/A****16 Autres informations****FDS Préparé par :** The Sansin Corporation R&D Dept.**Préparé le [jj/mm/aa] :** 06/12/2019

L'information contenue dans ce document est donnée sans garantie ni représentation. À notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont précises. Ni le fournisseur mentionné ci-dessus, ni aucune de ses filiales, n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce présent document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers ou risques inconnus et doivent donc être utilisés avec prudence.

